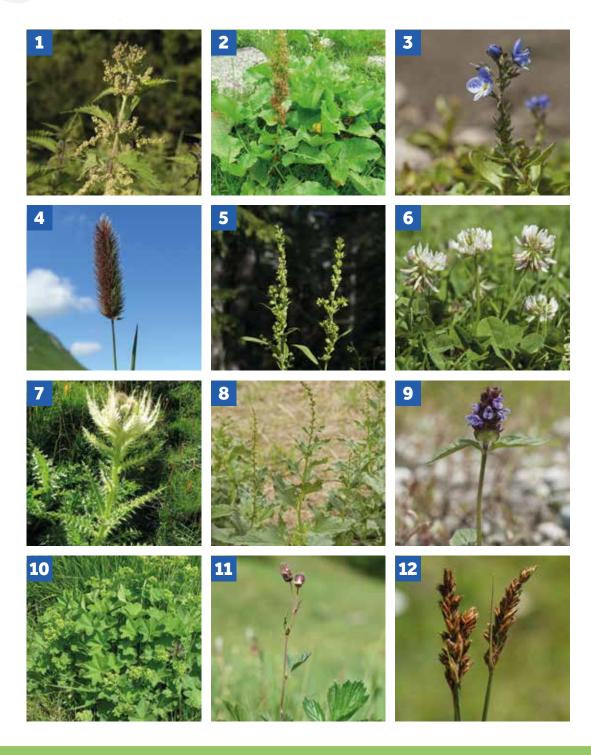
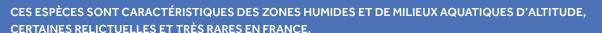
LES RICHESSES **FLORISTIQUES**

LES ESPÈCES INDICATRICES **DE DÉGRADATION**







- Le Jonc arctique (*Juncus arcticus*) **Protection nationale**
- La Hiérochloë odorante (*Hierochloe odorata*) **Protection nationale,** appelée aussi herbe à Bison
- **3.** Le Souchet des Alpes (*Trichophorum pumilum*) **Protection nationale**
- 4. Le Cirse des montagnes (*Cirsium alsophylum*) **Protection nationale**
- 5. L'Orchis couleur sang (Dactylorhiza incarnata subsp. cruenta) **Protection régionale**
- 5. La Cardamine à feuilles d'asaret (*Cardamine asarifolia*) **Protection régionale**

- **1.** L'ortie dioïque (*Urtica dioica*) **enrichissement en azote**
- 2. Le Rumex des Alpes (Rumex alpinus) enrichissement en azote
- 3. La Véronique couchée (*Veronica serpyllifolia subsp. humifusa*) 9. La Brunelle commune (*Prunella vulgaris*) **piétinement**
- 4. La Phléole rhétique (Phleum rhaeticum) enrichissement en azote
- **5.** Le Vératre (*Veratrum album*) **enrichissement en azote**
- **6.** Le Trèfle rampant (*Trifolium repens*) **piétinement**
- 7. Le Cirse épineux (Cirsium spinosissimum) enrichissement en azote

- **8.** Le Chénopode du Bon Henri (*Blitum bonus-henricus*) **enrichissement en azote**
- 10. L'Alchémille vulgaire (Alchemilla vulgaris gr.) enrichisse-
- **11.** La Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) **enrichissement**
- 12. Le Souchet comprimé (Blysmus compressus) piétinement



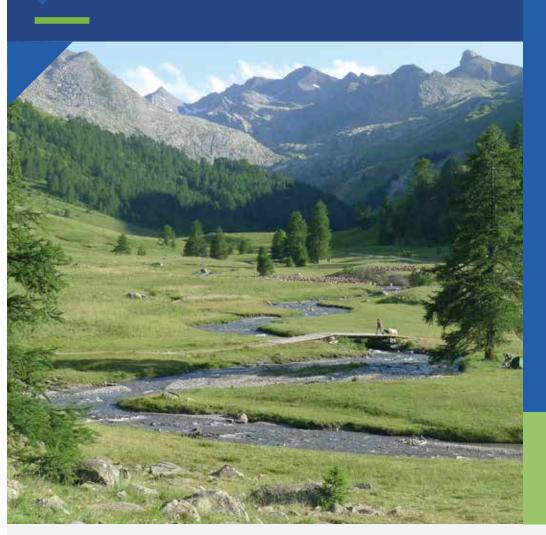






VALLON DU LAUZANIER

VAL D'ORONAYE (04)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du cœur du Parc national du Mercantour.

Ces derniers abritent des habitats naturels patrimoniaux et fragiles, notamment des zones humides. 40 d'entre elles ont ainsi été inventoriées depuis 2014.

Les zones humides sontelles en bon état de conservation?

Les pratiques pastorales actuelles permettent-elles de les préserver ? Quel est le poids des usages anciens ?...

Avec le berger et l'éleveur, il s'agit aujourd'hui de mieux comprendre les pratiques à favoriser à l'avenir, en tenant compte des nécessités pour la conduite des troupeaux.

2018

LES ZONES HUMIDES ASSURENT DES FONCTIONS **ESSENTIELLES**

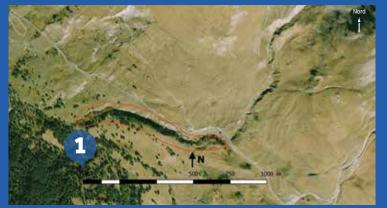
Eponge pour le stockage de l'eau, maintien du débit des cours d'eau, filtration et élimination des polluants, refuge pour les espèces animales et végétales...

Selon leur intensité, piétinement et déjections peuvent modifier le fonctionnement du milieu, jusqu'à altérer parfois sa capacité à jouer tous ces rôles.

DES CONSÉQUENCES DIFFICILES À APPRÉCIER

La disparition d'espèces typiques de zones humides, au profit d'espèces plus communes, est un premier indicateur.

L'enrichissement en phosphore et en azote du sol favorise les espèces compétitives au détriment de la flore naturelle plus fragile. Contrairement à l'azote qui peut être recyclé, le phosphore reste dans le sol pendant plusieurs millénaires.



- Le sous-bois abrite aux abords du torrent le Cirse des Montagnes, une espèce très sensible au pâturage. Limiter ce pâturage et le stationnement prolongé du troupeau sur les pieds de versant boisés.
- Eviter le pâturage des zones humides et privilégier des déplacements dans le sens de la pente pour limiter
- 3 Eviter le pâturage et le stationnement prolongé du troupeau sur les bordures humides du torrent. Ne pas faire chômer les brebis sur la « bosse ».
- Piétinement observé surtout en bordure de cette zone humide. Essayer d'y éviter le pâturage dans un contexte rendant difficile cet évitement (zone humide ceinturée de pelouses à forte valeur pastorale).
- Le reposoir situé en amont constitue une pollution azotée importante. La solution d'un déplacement du reposoir semble néanmoins délicate.
- Etudier l'importance de ce reposoir (mal caractérisé)
- Limiter l'extension de ce reposoir en supprimant la partie « mordant » dans le ravin pour limiter les flux directs d'azote vers l'Ubayette.
- 9 Eviter au maximum le pâturage de cette plaine
- Limiter au maximum le pâturage des bordures marécageuses. Voir ce qu'il en est de l'utilisation actuelle du reposoir amont et les possibilités d'abandon éventuelles.



LE VALLON EN DEUX MOTS...

végétations sont globalement bien impactées par le piétinement et l'eutrophisation. La problématique des points d'accès à l'eau pourrait expliquer une part du piétinement observé sur les bordures marécageuses de l'Ubayette. De qui pourraient être supprimés. Ils représentent une source importante de pollution azotée pour les végétations humides

ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION











Espèces indicatrices de piétinement

Espèces nitrophiles

La présence de la cabane au coeur de ce réseau de zones humides rend celles-ci très vulnérables au piétinement répété. Celui-ci se manifeste par le développement de plantes résistantes à l'écrasement (tige non cassante, étalement horizontal, etc.) au détriment de la flore naturelle de ces milieux et par des ouvertures du tapis herbacé [A]. Par ailleurs, l'azote libéré par les fèces et l'urine favorise des espèces très compétitives, dont l'expansion se fait là encore au détriment de la flore plus fragile des marécages. Dans cette configuration délicate, essayer de privilégier des déplacements dans le sens de la pente, plutôt que transversaux. Limiter également le stationnement prolongé sur ce secteur.

- Espèces nitrophiles
- Espèces indicatrices de piétinement
- Plusieurs espèces patrimoniales

Les replats humides qui bordent régulièrement le torrent de l'Ubayette abritent l'orchidée Dactylorhize couleur de sang et le Scirpe nain. Le sol de ces zones humides n'est pas suffisamment détrempé pour tenir naturellement à l'écart les brebis. La fraîcheur de ces végétations pourrait même être recherchée par les brebis en cas de sécheresse et de forte chaleur. Ces zones humides sont ici aussi largement infiltrées d'espèces favorisées par un piétinement répété (Trèfle rampant, Souchet comprimé, etc.). Localement, le tapis herbacé est aussi ouvert par le passage des sabots [A]. La circulation des pêcheurs sur la berge pourrait localement accentuer ce piétinement. Eviter dans la mesure du possible le pâturage des zones situées aux abords du torrent.



Espèces indicatrices de piétinement

Les replats humides qui prolongent en amont les précédents sont ici protégés du piétinement par une ceinture marécageuse à Laîche renflé qui constitue une barrière pour les brebis (sol très engorgé). En revanche, le reposoir situé en amont diffuse de l'azote qui altère et modifie la végétation naturelle de ces marécages.

- Espèces nitrophiles Espèces indicatrices de piétinement
- Plusieurs espèces patrimoniales

Ces grands replats humides abritent en plus des deux premières espèces, le Jonc arctique, une autre espèce arctico-alpine. Les effets du piétinement s'observent ici aussi mais s'y ajoutent ceux d'un enrichissement du milieu par l'azote libérée par le reposoir situé sur le cône de déjection amont [A]. Le développement d'algues dans certains ruisselets est une autre manifestation de cet enrichissement en azote [B]. D'aspect peu typique, ce reposoir n'est peut-être qu'irrégulièrement utilisé. L'abandonner si son rôle est marginal. Eviter aussi au maximum le pâturage des zones humides.



Espèces nitrophiles (Orties, etc.)

Le débordement de ce reposoir dans le ravin constitue une source d'azote importante directement connectée aux zones humide de l'Ubavette situées en contre-bas. Limiter l'extension de ce reposoir, notamment en empêchant les brebis de chômer dans le ravin et ses abords immédiats.





- Espèces nitrophiles
- Espèces indicatrices de piétinement
- Plusieurs espèces patrimoniales

Cette vaste dépression marécageuse abrite les trois espèces déjà rencontrées : l'orchidée Dactylorhize couleur de sang, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Ici encore, le sol n'est pas suffisamment détrempé pour tenir naturellement à distance les brebis. Cette vaste surface herbeuse est sans doute très prisée des brebis comme l'indique le fort recouvrement des espèces favorisées par un piétinement répété. S'y développe aussi des espèces recherchant l'azote, qui tendent à confirmer l'intérêt du troupeau pour ce secteur et son stationnement prolongé. Eviter au maximum le pâturage de cette dépression marécageuse qui possède une flore et un sol très fragiles.

- Espèces nitrophiles
- Espèces indicatrices de piétinement
- Plusieurs espèces patrimoniales

On retrouve dans ces zones humides l'orchidée Dactylorhize couleur de sang, le Scirpe nain et le Jonc arctique. Des signes de piétinements et d'eutrophisation générée par le reposoir situé sur le cône de déjection amont sont observables. La maigre végétation de bas-marais se trouve concurrencée et remplacée par une dense et luxuriante végétation dominée par les alchémilles, la Laîche paniculée, la Bistorte et le Populage des marais. L'importance de ce reposoir dans l'exploitation et les éventuelles possibilités de son abandon seront à étudier. Eviter au maximum le parcours de la bordure humide de cette plaine marécageuse.

QU'EST-CE QUE L'ÉTAT DE CONSERVATION D'UN HABITAT ?

du milieu. Par ailleurs, des zones humides en bon état alors menacés. de conservation auront plus de facilité à supporter des conditions climatiques exceptionnelles, dans un contexte de changement climatique.

Mesurer l'état de conservation d'un habitat naturel Une zone humide en mauvais état de conservation foncéquivaut à évaluer sa santé. Une zone humide a besoin 👚 tionne mal. Elle est remplacée peu à peu par un habitat d'eau pour fonctionner. Quantité et qualité peuvent de transition moins spécialisé avant de disparaître. varier, ce qui affecte directement le fonctionnement Biodiversité et approvisionnement en eau à l'aval sont

> Une fois dégradée, il est très difficile, voire impossible, de restaurer une zone humide.